











# SOMMAIRE

- 03 Édito
- **04** Retour en images
- Actualités 08
- 11 Dossier
- Vie pratique
- 18 Scolarité
- 20 Cadre de vie
- Travaux
- Urbanisme
- 26 Social
- 27 Santé
- 28 Séniors
- 30 Mémoire / Histoire
- 32 État civil
- 33 Parole aux élus
- 34 Agenda

# LA VOIX ROMAINE

Magazine d'informations municipales de la ville de Lillebonne N°133 • novembre / décembre 2024

Directrice de la publication Christine Déchamps

Directrice déléguée à la publication Marie-Hélène Longo

Rédactrice en chef Noëlle Fortin

**Rédaction** Marine Dairin-Pillet, Magali Vilain

Crédits photographiques Adobe Stock, Freepik, Ville de Lillebonne,

Caux Seine agglo, associations lillebonnaises, Eloïse Belloncle (photo édito)

**Conception** Studio 911 - 12 rue Ferdinand Buisson - 14280 Saint-Contest

**Réalisation** Emilie Le Squeren

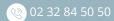
Impression Corlet - ZI rue Maximilien Vox - CS 30086 - Condé sur Noireau 14110 Condé en Normandie / Tirage 5600 ex.

**Distribution** Ville de Lillebonne

Pour tout problème de distribution, merci de contacter la Mairie au 02 32 84 50 50 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## Pour contacter la rédaction :









# ÉDITO

# Chères Lillebonnaises, chers Lillebonnais,

Pes fêtes de fin d'année approchent et notre ville s'illuminera dès début décembre pour célébrer ensemble la magie de Noël. Ce moment chaleureux est un temps fort de convivialité et de partage pour toutes les générations.

Ainsi, du 13 au 15 décembre, je vous invite à découvrir les étals du Marché de Noël organisé par l'association La Cité commerciale. Puis, le 17 décembre, nous lancerons officiellement les animations de Noël avec un magnifique spectacle de lumière LED intitulé Féérie et interprété par la Compagnie Luminescence. Un peu plus tard auront lieu un spectacle de magie et un spectacle de fin d'année qui enchanteront petits et grands. Le Père Noël viendra bien sûr nous rendre visite et se prêtera à des séances photos. Je vous invite à prendre connaissance du programme complet des réjouissances dans les pages 11 à 15 de ce numéro de La Voix Romaine.

Auparavant, cette fin d'année sera aussi marquée par un événement incontournable : les 10 ans du Festival du Jeu qui se déroulera les 23 et 24 novembre. Ce festival, véritable pilier de la vie culturelle et ludique de notre ville, bénéficie d'une belle notoriété et attire de nombreux visiteurs chaque année. Pour cette édition spéciale, l'équipe de la ludothèque vous a concocté encore plus d'animations, de tournois et vous réserve de belles surprises.

Je souhaite également faire un point d'étape sur des projets importants qui prennent forme dans notre ville:

> La Maison intercommunale de santé dont nous avons symboliquement posé la première pierre le



9 septembre dernier avance à grands pas et répondra à un besoin fondamental de notre territoire,

- > Le nouveau complexe sportif Fernand Bigot devrait être inauguré à la rentrée 2025,
- > Les travaux intérieurs de la future Maison des associations située dans l'ancienne école Carnot sont bien engagés,
- > La piste de pumptrack située à proximité du gymnase Ostermeyer répond à une forte demande des jeunes Lillebonnais et devrait être terminée pour la fin de l'année.

Vous le constatez, nous tenons nos engagements et maintenons le cap vers une plus grande attractivité et un développement durable de notre ville.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à 11h, Salle des Aulnes. Ce sera l'occasion de nous retrouver pour partager un moment convivial et échanger autour des projets qui façonneront notre ville dans les années à venir.

le vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous attends nombreux pour partager ces moments de joie et de solidarité!

**CHANGEMENT DE DATE** 

Fin décembre, en raison des jours fériés tombant un mercredi, le marché habdomadaire est décalé au mardi. **Venez donc effectuer vos derniers achats alimentaires** avant les fêtes les mardis 24 et 31 décembre.

# AUDIENCES AVEC UN ÉLU

Les administrés sont reçus sur rendez-vous, les samedis 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre, 4 et 18 janvier. Contactez le Guichet Unique au 02 32 84 50 50.





# LE 60° GRAND PRIX DE LA CHANSON

Le samedi 28 septembre, devant une salle comble, 19 candidats se sont affrontés sur des tubes des années 70 et 80. Après 4h de spectacle, c'est Aurélia Pichou qui a remporté le concours avec sa version jazz de la chanson Highway to Hell du groupe ACDC. Cette année, les deuxième et troisième places sont également occupées par des femmes : Juliette Soudais qui a interprété *I will always love you* de Whitney Houston et Lucie Philippe avec Comme ils disent de Charles Aznavour. En plus de la seconde marche du podium, la jeune Juliette Soudais a également conquis le cœur (et les oreilles) du public. Bravo à tous les participants et à l'orchestre Absolute pour cette soirée musicale et à l'année prochaine, le samedi 27 septembre, pour la 61e édition!

# LES 60 ANS DE LA MJC

C'est sous un beau soleil d'été indien que les animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture ont accueilli les visiteurs et leur ont fait découvrir les nombreuses activités proposées tout au long de l'année. Petits et grands ont également profité des animations proposées par les partenaires locaux du dispositif Quartier Prioritaire de la Ville : Caux Seine agglo, Rézo'Bus, la Mission locale et des agents des services Jeunesse et Éducation de la Ville.



# A L'ANCIENNE!

L'association Les Fabri Tignuarii, spécialiste des reconstitutions de chantiers de constructions antiques, a installé un fac-similé d'échafaudage romain sur l'un des murs encore debout du Théâtre romain. Fabriqué en bois, il a été ancré dans les trous de boulin et consolidé avec du cordage en chanvre. De nombreux visiteurs sont venus admirer cette nouvelle installation et ont ainsi pu mieux comprendre comment le théâtre avait été construit à l'époque gallo-romaine.





# **BAL D'AUTOMNE**

Les conseillers du Quartier Jaune ont organisé une Guinguette sur la place Timothée Holley. La météo automnale n'a pas arrêté les danseurs qui, après s'être restaurés auprès des foodtrucks présents, ont investi la piste de danse. Pour assurer l'ambiance, l'Orchestre d'Harmonie de Lillebonne a joué des tubes entraînants. Chants, danses et bonne humeur ont été les maîtresmots de cette soirée!







# LA FÊTE DES ASSOS

Les visiteurs étaient nombreux à venir (re)découvrir les activités proposées par les associations lillebonnaises, le samedi 7 septembre. Chaque association tenait un stand pour se présenter et le parcours était parsemé de jeux pour les plus jeunes (mur d'escalade et structures gonflables). On a aussi assisté à des démonstrations (danse par la MJC et l'USL Danse Passion, concert par l'Orchestre d'Harmonie de Lillebonne, défilé des Majorettes...) et il était possible de s'initier à certains sports comme l'aïkido, le catch, le tennis ou encore le handball... Une journée sous le signe de la convivialité entre les bénévoles et les potentiels adhérents!



# LA MARCHE ROSE

Bravo et merci aux 356 marcheurs et marcheuses qui ont bravé le froid de ce dimanche 29 septembre pour marcher contre le cancer! Après un café d'accueil, une conférence sur la prévention du cancer du sein et la découverte des stands d'informations, ils se sont échauffés et ont pris le chemin de l'Abbaye du Valasse pour le parcours de 6 km et celui du bois du Toupin pour le parcours de 9 km. De retour à la salle des Aulnes, un goûter attendait tous les participants et une rose offerte par le CCAS - Pôle des Solidarités leur a été remise par les Élus! Au total, 2814 € ont été récoltés et reversés à la Ligue contre le Cancer.





# LA MAISON DE SANTÉ

Le 9 septembre, Madame le Maire posait symboliquement la première pierre de la Maison de santé intercommunale et lançait officiellement sa construction. Engagée aux côtés de la Présidente de Caux Seine agglo et de médecins locaux, elle a affirmé la volonté de la Municipalité d'accompagner les Lillebonnais et les habitants du territoire dans leur accès aux soins. La Maison de santé pourra accueillir 30 professionnels de santé et son ouverture est prévue pour la rentrée 2025.











# SEMAINE DU BIEN-ÊTRE

La semaine de la Prévention, de la Santé et du Bien-être a permis à plusieurs familles de profiter d'ateliers pédagogiques sur des thématiques comme la nutrition, la sécurité, l'inclusion, les émotions et le lâcher-prise. Cours de cuisine, visite de la caserne des Sapeurs-pompiers, balade aux Aulnes, initiation au para-karaté et au yoga... Le programme était complet et fort intéressant!



# Festival du jeu de société

10° ÉDITION

Le rendez-vous des afficionados des ieux de société est de retour! L'équipe de la ludothèque vous a concocté un programme d'exception et, cette année, c'est une édition bien particulière puisque le Festival du jeu fête ses 10 ans. Venez retrouver Thomas, Ruth, Céline et tous les bénévoles pour un week-end ludique et amusant! On vous attend nombreux... n'oubliez pas que toutes les 100 entrées, il y aura un tirage au sort pour gagner des jeux et des lots (gardez bien votre numéro!)



Samedi 23 novembre : 14h – 2h Dimanche 24 novembre : 10h - 18h Salle des Aulnes - entrée libre et gratuite



# Venez jouer!

Dans l'espace jeux de société, près de 100 jeux familiaux seront mis à disposition, que ce soient des classiques ou des nouveautés! Pas de panique si vous ne connaissez pas les règles : les animateurs du service Jeunesse et les bénévoles seront à votre disposition pour vous les expliquer et jouer avec vous.

Le coin des associations de joueurs accueillera les joueurs plus pointus qui pourront s'affronter (en toute amitié) sur des jeux spécifiques.

Dans l'espace jeux traditionnels, venez (re)découvrir les grands classiques.

La petite ludo, c'est l'espace petite enfance en partenariat avec le LAEP de la Ville. Tous les jeux seront adaptés aux petits à partir de 2 ans pour qu'ils puissent s'amuser sous la responsabilité de leurs parents.

Dans l'espace jeux vidéo, la MIC et Anim'Ados présenteront des jeux sur

consoles récentes et anciennes avec une partie rétro gaming. Des tournois seront aussi organisés pendant le week-end.

# Rencontrez des pros!

Cette année, nous aurons la chance de recevoir Camille Chaussy, illustratrice de jeux et Yves Hirschfeld, auteur de jeux. Nos invités seront présents pour dédicacer vos boîtes, répondre à vos questions et même jouer avec vous! Seront également présents une dizaine d'autres créateurs qui vous présenteront leurs jeux.

# Qui sera le gagnant?

Pendant tout le week-end, les joueurs s'affronteront lors de tournois. Nul besoin d'être un expert, les tournois sont ouverts à tous. Bonus : chaque gagnant repartira avec un lot!

Inscriptions sur place sauf pour le tournoi Les Aventuriers du Rail (inscription en amont auprès de la ludothèque ludothèque@lillebonne.fr ou 02 35 31 89 06)

# Achetez des jeux

Si un jeu vous plaît, passez au stand de vente de la boutique bolbécaise Le Décalé<sup>2</sup> et repartez avec pour prolonger le plaisir à la maison.

# Côté restauration

L'association Le Jumelage de Lillebonne sera présente tout le week-end et proposera à manger et à boire. Les bénéfices de cette buvette seront au profit du Téléthon.

# **ESPACE TOURNOIS**

15h Dragomino (réservé aux - de 10 ans) 16h30 Khiva (en présence de l'illustratrice) 18h Festival (en présence de l'auteur) 20h Les Aventuriers du rail

> DIMANCHE

**11h** *Mon 1<sup>er</sup> Carcassonne* (réservé aux - de 10 ans)

**14h PopCom** (en présence de l'auteur) **16h Château Combo** (en présence de l'auteur)



# Téléthon

Plusieurs associations lillebonnaises vous proposeront des évènements dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.

## > Vendredi 29 novembre

 L'association Entente et amitié France Allemagne organisera une rando-soupe. Rendez-vous à 17h30, parvis de l'Hôtel de Ville.

# > Samedi 30 novembre, place Carnot, stands de vente de 10h à 17h30

- Les Jardins familiaux du Hauzay et du Four à chaux proposeront une vente de légumes.
  - L'Amicale des donneurs de sang organisera une tombola avec des lots offerts par les commerçants et des objets fabriqués par les bénévoles.
  - Les membres des *Conseils de quartiers* et des *Conseils Municipaux Enfants et Jeunes* vendront des fruits frais et des petits bijoux artisanaux.
    - Le *Groupement philatélique* mettra en vente des lots de timbres
  - L'USL Catch vendra crêpes, thé et café.
- À 17h : arrivée des « 10 000 roulettes pour le Téléthon », 6 clubs de roller et de vélo qui parcourent 170 km en Normandie en 24h.
  - Le soir, les chanteurs de *la Craie des chants* investiront la M|C pour un concert.

# Salon de la Céramique

> Samedi 16 novembre, 14h-19h
 > Dimanche 17 novembre, 10h-18h
 Salle des Aulnes • Entrée gratuite

Les céramistes sont de retour : ils seront 34 à exposer leurs œuvres et faire découvrir leur art aux visiteurs. En tournage ou en modelage, ils ont fabriqué, de leurs mains, des sculptures, des objets d'art de la table, des luminaires et même des bijoux.

Chaque céramiste proposera ses œuvres à la vente, ce qui permettra aux visiteurs de commencer leurs emplettes pour les fêtes de fin d'année.

En plus d'admirer de beaux objets, vous pourrez vous initier à l'art de la céramique en testant les techniques du tournage et du modelage ou assister à une démonstration de fabrication de jarre « à la corde »

Manifestation organisée par le Pôle Céramique Normandie, en partenariat avec la Ville de Lillebonne et la Région Normandie.



# Cérémonies



# 106° ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918

## > Lundi 11 novembre

Cette journée de commémoration commencera par une messe à 9h30 en l'église Notre-Dame puis, le cortège partira de la Place Carnot à 10h15 pour rejoindre la stèle située Place de la « Médaille Militaire ». La cérémonie sera ponctuée de discours, d'une lecture par le Conseil Municipal Enfants et d'un dépôt de gerbe.

## FÊTE DE LA SAINTE-BARBE

#### > Samedi 30 novembre

La cérémonie débutera à 17h30 au Centre de secours avec une revue du personnel, la remise des galons, l'hommage aux disparus et un dépôt de gerbe, puis continuera à 18h15 dans la salle de réception de l'Hôtel de Ville avec une remise de diplômes.

# JOURNÉE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

# > Jeudi 5 décembre

A 17h, le parvis de l'Hôtel de Ville accueillera le rassemblement des participants qui se rendront ensemble à la stèle où une gerbe sera déposée.

# Save the date VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

### > Samedi 11 janvier 2025 • 11h Salle des Aulnes

Madame le Maire, Christine Déchamps, et l'équipe municipale sont heureux de vous convier à la cérémonie des Vœux 2025. Venez partager un moment de convivialité et d'échange pour célébrer ensemble la nouvelle année.



# C'est Noël à Lillebonne NOM D'UN CARIBOU!

Cette année, la Ville se transforme en petite bourgade canadienne! Enfilez votre chandail, vos mitaines et votre tuque\* venez vivre un Noël façon Grand Nord Blanc\*.

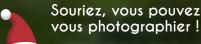
<sup>\*</sup> C'est le surnom du Canada

Pour fêter la fin d'année comme il se doit, les lutins du Service Evènementiel vous ont concocté un programme chargé pour vous faire patienter jusqu'à l'arrivée de Santa Claus\* et le passage à la nouvelle année! Voici le programme...

# En lumières

Dès début décembre, la Ville se parera de ses décorations de Noël. Cette année, elle sera illuminée des couleurs rouge, blanc et or. Levez les yeux et admirez les guirlandes lumineuses, les sapins et toutes les décorations qui vont orner les rues.

Allez prendre une marche\* pour découvrir toutes les surprises installées par les agents des Services techniques : cabine téléphérique, traîneau, sucres d'orge géants, très grands sapins ou panneaux trompe-l'œil dans lesquels vous pourrez glisser votre tête et vous transformer instantanément en lutin!



Envie d'immortaliser les jolies décorations de Noël ou de poster votre selfie avec le Père Noël sur les réseaux sociaux, utilisez le hashtag #NoelaLillebonne. N'oubliez pas de taguer la Ville afin

que l'on repartage certaines photos!

# Marché de Noël Organisé par la Cité commerciale

Venez compléter vos achats de Noël auprès d'artisans et producteurs locaux. Installés dans les chalets du centre-ville, ils vous proposeront de nombreuses idées de cadeaux pour toute la famille. Et pour l'occasion, les commerçants de Lillebonne resteront ouverts plus longtemps. Le Père Noël fera, lui aussi, ses courses sur le marché de Noël, venez le rencontrer!

Vendredi 13 : 17h-20hSamedi 14 : 10h-19hDimanche 15 : 10h-18h

# Lancement des animations

> Rendez-vous mardi 17 à 17h, place Carnot, pour le lancement des festivités de fin d'année. La Municipalité vous invite à venir découvrir toutes les animations et à



boire une tasse de chocolat ou un verre de vin chaud. Les enfants présents auront la chance de recevoir des petits cadeaux sur le thème du Canada!

A 18h, la compagnie Luminescence présentera son spectacle Féérie. Entre danse et effets visuels, vous allez en prendre plein les yeux!

Et pour prolonger la soirée, prévoyez de manger sur place. Au menu : poutine et spécialités canadiennes !

# Jeux de piste

Gagnez un cadeau de Noël supplémentaire en participant aux grands jeux-concours organisés en partenariat par la Ville et la Cité commerciale! Et cette année, il y aura un concours pour les enfants (du 13 au 22 décembre) et un pour les adultes (du 23 au 31 décembre).

Petits et grands devront résoudre des énigmes, retrouver des indices cachés dans les vitrines des commerçants participants et remplir un carnet de bord avec leurs réponses.



Les plus jeunes participent pour gagner une Nintendo Switch et les plus grands pour un week-end insolite.

# Venez rencontrer le Père Noël

Les enfants pourront s'asseoir sur ses genoux et lui glisser à l'oreille la liste des cadeaux qu'ils aimeraient trouver au pied du sapin. N'oubliez pas de lui demander son biscuit préféré pour lui laisser à côté d'un verre de lait. Pensez à prendre votre téléphone ou votre appareil photo car yous pourrez immortaliser cette belle rencontre.

- > Vendredi 13 en centre-ville
- > Samedi 14 en centre-ville
- > Dimanche 15 en centre-ville
- > Mardi 17 en centre-ville
- > Samedi 21 en centre-ville
- > Dimanche 22 à la Torréfaction Le Trèfle
- > Lundi 23 à la Torréfaction Le Trèfle

# Ateliers du Père Noël

Des petits Lutins accueillent les enfants pour des sessions d'activités manuelles. Coloriage, fabrication d'ornements ou de couronne de Noël, atelier cuisine... Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges!

> Mercredi 18, Samedi 21, Lundi 23, Vendredi 27 14h 16h en centre-ville, en face de la rivière Gratuit - Nombre de places limité

# Village canadien

faites le tour des chalets du centreville. C'est une véritable fête foraine qui s'installe dans les chalets en bois de la place Carnot : chamboule-tout, jeux en bois, jeux de force...

> Mardi 17 : 17h 20h

> Mercredi 18 : 10h 12h30 - 14h 19h

> Jeudi 19, vendredi 20 : 16h 19h

> Samedi 21 : 10h 12h30 - 14h 19h

> Dimanche 22 : 10h 12h30 - 14h 18h

> Lundi 23 : 10h 12h30 - 14h 19h

> Mardi 24 : 10h 12h30 - 14h 16h30

> Mercredi 25 : Fermé

> leudi 26 : 10h 12h30 - 14h 19h

> Vendredi 27 : 10h 12h30 - 14h 20h

> Samedi 28: 10h 12h30 - 14h 19h

> Dimanche 29: 10h 12h30 - 14h 18h

> Lundi 30 : 10h 12h30 - 14h 19h

> Mardi 31 : 10h 12h30 - 14h 16h30

# Courrier du Père Noël

Les enfants peuvent déposer leur lettre au Père-Noël dans la boîte installée en centre-ville. Le Père Noël ou un de ses lutins répondra à toutes les lettres reçues. N'oubliez pas de noter votre adresse postale pour pouvoir recevoir la réponse.



# Animations sportives

- Accrobranche : du mercredi 18 au mardi 31 décembre Ce n'est pas la forêt canadienne mais bien le centre-ville que vous allez arpenter sur le parcours d'accrobranche.
- **Trampoline** : du samedi 21 au lundi 23 décembre Les enfants vont sauter à pieds joints dans l'ambiance de Noël grâce à des trampolines géants.
- Mur d'escalade : du samedi 28 au lundi 30 décembre C'est un véritable glacier que les enfants et les adultes, bien harnachés, pourront grimper. Par contre, pour la neige, on ne peut rien promettre!

# L'heure du goûter

Au cœur du village canadien, un petit chalet restauration vous attendra. Chaque jour, un commerçant ou une association de Lillebonne investira le lieu pour vous proposer de quoi boire (chaud ou froid) et manger.

# Gourmandises Confiserie Almon

Venez vous régaler de beignets, crêpes, gaufres, pommes d'amour ou autres gourmandises de saison. Du 1<sup>er</sup> décembre au 5 janvier 2025

# Le manège

On a essayé d'avoir Rudolph et ses acolytes pour vous faire faire des tours de traineaux dans le centre-ville mais ils étaient déjà pris... A la place, le manège Le TGV sera présent pour le plus grand bonheur des enfants!

> A partir du 8 décembre

# Spectacle de fin d'année

Une des dernières occasions de se retrouver en 2024 : venez assister au spectacle Astro Diva de la compagnie Elixir. A la tombée de la nuit, d'étranges

silhouettes apparaitront pour un spectacle de LED et de pyrotechnie.

> Vendredi 27 - 18h en centre-ville

La Municipalité sera présente pour vous offrir un verre de l'amitié et vous pourrez à nouveau déguster des spécialités canadiennes dans le chalet restauration.

# Magie

Venez fêter la nouvelle année avec nous! La Municipalité vous convie au spectacle interactif du grand magicien Stan Vitko qui plaira autant aux petits qu'aux grands. Il sera suivi d'un goûter convivial.

> Vendredi 3 janvier - 14h à la salle des Aulnes Nombre de places limité – gratuit

# Calendrier de l'Avent

Pssst... Le centre-ville ne sera pas le seul endroit où la magie de Noël opérera! Il se passera également beaucoup de choses sur la page Facebook de la Ville, rejoignez-nous.



Mairie de Lillebonne

# Noël CCAS - Pôle des Solidarités

# Colis de Noël

La remise des colis de Noël et des bons d'achats pour les séniors aura lieu le mercredi 18 décembre de 8h30 à 16h30 à la salle des Aulnes.

Colis de Noël offert aux séniors de plus de 65 ans sur inscription.

# Casting féérique

Venez assister au sacre du Père Noël et de la Mère Noël de Lillebonne le mercredi 4 décembre, de 14h à 17h, dans la salle de réception de l'Hôtel de ville.

Et si avez envie de revêtir le fameux costume rouge et blanc, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 22 novembre auprès du CCAS-Pôle des Solidarités pour participer à ce casting féérique.

# Magasin pour rien Spécial Noël

Il vous reste des décorations de Noël en bon état et vous avez envie de leur offrir une seconde vie ? Et si vous les déposiez dans l'un des bacs de collecte du Magasin pour rien ?

Boules, guirlandes, sapins artificiels, art de la table, décorations d'extérieur... tout ce qui peut servir à transformer votre maison ou votre jardin en chalet du Père Noël est le bienvenu!

> Collecte : du 14 novembre au 13 décembre, à l'accueil de la Mairie, de la Mairie annexe, du multi-accueil Familia, de la ludothèque, de la médiathèque et de la MJC.

> **Ouverture du Magasin pour rien** : les 16 et 17 décembre, dans la salle de réception de l'Hôtel de ville.

Une initiative du CCAS – Pôle des Solidarités pour un Noël sous le signe de l'économie circulaire, de la solidarité et de l'anti-gaspi!





# Pour la petite enfance et le périscolaire



## Noël de la Petite Enfance

Le service Petite Enfance (Familia, Ribambelle, RPE et LAEP) fête Noël avec les enfants et leurs parents. Ils sont conviés à assister au spectacle musical « Des comptines et des signes » de la compagnie El Eveil en music, et à partager un goûter tous ensemble.

> Jeudi 19 décembre – 16h45 ou 18h (sur invitation et réservation)

## Noël du périscolaire

Les animateurs du périscolaire invitent les enfants inscrits et leurs parents à venir fêter Noël ensemble. Au programme : un goûter et un spectacle féérique!

> Vendredi 20 décembre – 17h (sur invitation et réservation)

# LE PÈRE-NOËL EN MAILLOT DE BAIN

La piscine de la Presqu'île a invité le Père-Noël à venir rencontrer les familles de baigneurs le 21 décembre.

Au programme : parcours dans l'eau, structures gonflables et distribution de bonbons !

Réservé aux familles Tarif plein : 4,35 € Tarif réduit : 2.70 €

Centre aquatique La Presqu'île Parc des Aulnes – rue Thiers

# CINÉ-VACANCES

Programme sur juliobona.fr Centre culturel Juliobona Tarif: 4 €

# **JOURNÉE EN FAMILLE**

La MJC vous propose une sortie familiale pour assister au spectacle *Le Grand Cirque de Noël* au Zénith de Rouen. La journée continue avec un déjeuner en centre-ville (inclus dans le prix) et un temps libre pour que vous puissiez visiter le marché de Noël et profiter des animations de la ville comme la patinoire et les déambulations artistiques.

Le dimanche 15 décembre

Départ 8h30

Tarif plein: 13 € (-12 ans)

20 € (+12 ans)

Tarif réduit : 10 € (-12 ans)

17 € (+12 ans)

Nombre de places limité Inscriptions auprès de la MJC

02 35 38 04 16



La Ville a décidé de renouveler son Portail Famille. Plus intuitif, plus ergonomique et plus complet, ce nouvel espace sera simple et pratique à utiliser. On vous informe sur les étapes qui vous attendent avant de le découvrir mi-décembre.

Le nouveau Portail Famille permettra (toujours) d'inscrire les enfants aux activités périscolaires, à la cantine et de payer les factures mais de nombreuses autres fonctionnalités seront disponibles pour faciliter la vie des familles. En quelques clics, vous pourrez signaler une absence, envoyer des documents ou télécharger une attestation.

- > Le 22 novembre, l'ancien Portail Famille fermera définitivement ses portes. A partir de cette date, et avant l'ouverture officielle du nouveau, les inscriptions ne pourront plus se faire par Internet. Il faudra envoyer un mail ou venir au guichet unique. Seul le réglement des factures 2024 y sera toujours accessible.
- > Début décembre, vous recevrez un mail de la Mairie

comprenant le lien vers le nouveau portail, vos nouveaux identifiants de connexion et un tutoriel pour vous familiariser avec ce nouvel espace.

> Le 11 décembre, le nouveau Portail Famille ouvrira ses portes. Connectez-vous et allez découvrir toutes les nouvelles fonctionnalités ! Vérifiez également que vos réservations sont bien prises en compte car, malgré toute la vigilance portée au transfert et à la saisie des informations, des erreurs pourraient se glisser.

Dès cette date, vous pourrez à nouveau inscrire vos enfants ou réserver une activité via Internet. Attention, les inscriptions et réservations seront uniquement possibles pour les activités à compter du 1er janvier 2025. Pour les activités de fin d'année 2024, vous devrez contacter le guichet unique (par mail ou sur place).

A partir du 5 février, les factures de 2025 seront disponibles en ligne. Vous pourrez les consulter et les régler depuis le nouveau portail.

Retrouvez un article complet dans le prochain numéro de la Voix Romaine pour en savoir plus sur ce nouveau Portail Famille et ses fonctionnalités.

# Recensement de la population 2025

# Comment va se dérouler le recensement ?

Début 2025, vous recevrez un courrier de la Mairie vous annonçant le recensement à venir.

A partir du 16 janvier 2025, une vingtaine d'agents recenseurs sillonneront la Ville et viendront à votre rencontre, chez vous, pour procéder au recensement.

Chaque agent recenseur sera muni d'une carte d'identification avec sa photographie. N'hésitez pas à la lui demander avant de le laisser entrer pour être certain qu'il ne s'agit pas de démarchage frauduleux.

Si vous êtes absent lors de son passage à votre domicile, il déposera, dans votre boîte aux lettres, une carte avec son numéro de téléphone. Vous devrez le rappeler pour convenir d'un rendez-vous.

Lors de votre rencontre, l'agent recenseur vous présentera les différentes modalités de collecte des informations :

> Sur Internet : l'agent vous remettra des identifiants de connexion à un site dédié et sécurisé.

Si besoin, un ordinateur est à votre disposition en Mairie et en Mairie annexe.

> En version papier: l'agent vous remettra un feuillet par logement et un bulletin individuel par habitant dudit logement. Vous pourrez les remplir avec lui ou les conserver et convenir d'un rendez-vous de collecte. Vous aurez alors quelques jours pour les remplir. Si vous rencontrez des difficultés, l'agent recenseur pourra vous accopagner pour remplir les documents.

Pour rappel, les informations collectées sont des données confidentielles, et l'agent recenseur est soumis à un devoir de discrétion professionnelle.

Cette année, l'INSEE a également commandé une enquête Famille qui permettra de mieux connaître les familles d'aujourd'hui, leur composition et leurs modes de vie. Seule une partie des adresses va être tirée au sort pour participer à cette enquête complémentaire.

# Êtes-vous obligé de répondre?

La participation au recensement est obligatoire. En cas de réponse intentionnellement erronée ou de refus de participer, vous pourriez être puni d'une amende de 38€.

Nous vous remercions de votre coopération et vous rappelons que les recenseurs sont des agents de la fonction publique en exercice et que toute agression, verbale ou physique, entraînera des poursuites.

# Un recensement, ça sert à quoi?

Recenser la population permet de connaître le nombre exact d'habitants et de logements d'une commune. Ces données sont essentielles puisqu'elles sont utilisées pour calculer la dotation de l'Etat aux collectivités locales, c'està-dire, combien une ville va recevoir d'argent pour être administrée.





De gauche à droite : Adjudant-Chef E. Noblet, J-B Rota (Inspecteur d'académie-Directeur académique adjoint des services de l'Education Nationale), P. Révérand (Principal du collège La Côte Blanche), C. Déchamps (Maire de Lillebonne), Lieutenant N. Cives, Capitaine F. Collemant ; Adjudant G. Gautier

# COLLÈGE DE LA CÔTE BLANCHE Ouverture d'une classe des Cadets de la Sécurité Civile

Le 23 septembre dernier, Le Centre de Secours de Lillebonne et le Collège de La Côte Blanche lancaient officiellement la classe des Cadets de la Sécurité Civile, une option proposée aux élèves de 4<sup>è</sup> pour les former à la prévention des risques et à la citoyenneté. 10 jeunes volontaires (5 garcons et 5 filles) et leur représentant légal signaient à cette occasion la Charte d'engagement du Cadet de la Sécurité Civile. Retour sur cette initiative prometteuse.

# Un projet collectif

La classe des Cadets de la Sécurité Civile est le fruit d'une collaboration entre la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, l'équipe du collège de la Côte Blanche, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et le Département de la Seine-Maritime. Si sa création tenait particulièrement à cœur au responsable du Centre de secours, le Lieutenant Nicolas Cives, c'est avec l'arrivée de l'Adjudant-Chef Eric Noblet, affecté à Lillebonne en 2023 - il avait précédemment la charge du service « Développement du volontariat » à la Direction départementale - que le projet pourra se concrétiser.

# Acquérir une culture du risque

10 élèves de 4e participeront tout au long de l'année scolaire à un programme dont l'objectif est de les sensibiliser à la prévention des risques (accidents de la vie courante, du travail, actes d'incivilité, risques naturels, technologiques et industriels...) tout en renforçant leur sens civique. Constitué de 13 séances de 2 heures, le dispositif permettra aux collégiens de découvrir l'univers des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile grâce à des cours pédagogiques, des exercices, des visites de sites... et de passer leur brevet de secourisme Premiers Secours Citoyens.

# Les missions

- > Connaître son environnement
- > Identifier les risques et savoir les gérer (analyses et comportements réflexes)
- > Être acteur de la sécurité civile
- > S'investir au sein de son établissement :
- Culture de la sécurité (prévention)
- Porter secours (la formation Premiers Secours Citoyens)
- Sécurité incendie (PPMS)

# Les objectifs

- > Acquisition de comportements citoyens en matière de sécurité individuelle
- > Assurer le relais entre la population et les services publics de secours
- > Offrir la possibilité aux jeunes de s'engager au sein de la sécurité civile





# Les pompiers de demain?

Des vocations naîtront peut-être chez ces jeunes qui ont choisi l'option Cadet de la Sécurité Civile. Certains d'entre-deux pourraient devenir leune sapeurpompier (JSP), pompier volontaire ou pompier professionnel. Ce serait une belle récompense pour toute l'équipe.

Pour toute demande d'information concernant la classe des Cadets de la Sécurité Civile et le volontariat au Centre de secours de Lillebonne, veuillez contacter: Eric Noblet: 02 32 70 72 47 eric.noblet@sdis76.fr

Durant la cérémonie de lancement, Madame le Maire a complimenté les 10 élèves volontaires : « Je tiens à vous féliciter pour votre démarche citoyenne et votre engagement. Devenir Cadet de la Sécurité Civile n'est pas une simple activité scolaire, c'est une réelle contribution à la sécurité et au bien-être de notre communauté. » La saison de l'élagage a commencé... C'est donc le bon moment pour rappeler les règles à respecter en matière d'arbres et de haies.

Le service Espaces verts de la Ville se charge de l'élagage et de la taille des végétaux sur la voie publique. Parfois, il fait appel à une entreprise spécialisée, notamment pour les gros et grands spécimens.

Concernant les espaces privés, responsabilité revient propriétaires ou locataires du lieu. Chacun doit être attentif à l'état physique et sanitaire de ses végétaux et doit leur apporter les soins nécessaires. Néanmoins, la Ville a un droit de regard et peut inciter l'habitant à entretenir ses haies et arbres afin d'éviter d'occasionner la moindre gêne et tout risque d'accident.

Des branches d'arbres ou une haie trop épaisse ne doivent pas déborder sur la voie publique et ne doivent pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs ou celui des véhicules sur la voirie. De la même manière, il ne faut pas que la visibilité des véhicules aux intersections soit obstruée.

Concernant la hauteur, les haies ne doivent pas dépasser 1m80 ou 2m par rapport au niveau de la voie publique. Il convient à l'habitant de vérifier dans le plan local d'urbanisme de la Ville sur quelle zone il se trouve et donc la hauteur maximale autorisée.

En cas de non-respect de ces règles, le service Espaces verts est légitime pour adresser un avertissement oral à l'intéressé. Si sa demande reste infructueuse, le service adresse alors un courrier pour demander une intervention rapide et peut envoyer jusqu'à deux relances avant d'adresser une mise en demeure. Si, malgré ces rappels à l'ordre, l'intervention n'a pas lieu, les agents de la Ville interviendront (eux-mêmes ou en faisant appel à une entreprise extérieure) et la facture sera envoyée au contrevenant.



En cas de litige entre voisins, un agent des Espaces Verts peut intervenir en tant que conciliateur, mais il n'interviendra pas sur le terrain. C'est aux intéressés de statuer et d'effectuer le travail.

Pour éviter tout désaccord, sachez qu'il faut respecter une distance de 50 cm avec une clôture mitoyenne si un arbre mesure moins de 2 m (et une distance d'1 m si l'arbre mesure plus de 2m) et que les branches ne doivent pas dépasser de la limite entre les deux habitations comme elle est indiquée sur le cadastre.

# Après la taille...

Les déchets verts peuvent être compostés (tonte de pelouse, feuilles mortes, brindilles...) mais les déchets ligneux, c'est-à-dire les déchets d'élagage, doivent être déposés en déchèterie.

Pour rappel, il est interdit de brûler ses déchets chez soi, que ce soit dans un incinérateur ou à l'air libre.



Service Espaces vert • 02 35 39 41 41 · Service Urbanisme • 02 32 84 50 77 Caux Seine agglo élabore actuellement un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui viendra, à terme, remplacer les documents d'urbanisme de chaque commune de l'agglomération.

Pour ce faire, des agents sont en train d'identifier les différentes zones pour fixer les règles de constructibilité mais également d'identifier les autres éléments naturels qui présentent un intérêt paysager et écologique : arbres, mares, vergers, espaces boisés... En les recensant, l'agglomération tend à définir les conditions de leur préservation.

A Lillebonne, le responsable des Espaces verts s'est occupé de repérer et d'identifier ces éléments naturels et, notamment, les arbres et arbustes remarquables à préserver. Il a parcouru la Ville en observant les éléments arborés qu'ils soient situés sur le domaine public ou privé.

On peut citer les grands marronniers de la place Timothée Holley ou les platanes et marronniers du square Foch. N'hésitez pas à aller les observer et à admirer leur taille exceptionnelle.

Cette identification a plusieurs objectifs : la préservation d'un cadre de vie arboré, l'apport de fraîcheur en zone urbanisée mais également des intérêts écologiques pour la biodiversité ainsi que des intérêts historiques et culturels.

Une fois la campagne de repérage terminée, ces arbres remarquables seront recensés dans le PLUI et s'accompagneront de mesures de préservation: arrachage interdit (sauf en cas d'arbres malades ou de risque de chute), remplacement des arbres arrachés, interdiction de construction proche de ces arbres... Une belle initiative pour la valorisation et la préservation de la nature locale.



# LE PARC des Aulnes

# Un ponton tout neuf

Les promeneurs des Aulnes ont un nouveau coin à découvrir : niché au fond du parc, derrière l'étang principal, un nouveau ponton en bois vient d'être installé. Pour l'instant, les alentours sont encore un peu boueux mais la végétation va rapidement reprendre ses droits et offrir un espace de verdure au milieu duquel il sera possible de se balader.

Sur cette jolie plateforme en bois devrait bientôt être installés des bancs et, à terme, d'autres travaux la prolongeront pour permettre une promenade à travers les marécages les pieds au sec.





# UNE MARE TOUTE PROPRE

Récemment, ce sont de drôles de canards que l'on a vu barboter dans l'une des mares du parc, celle située à côté du terrain de footballl, derrière le gymnase PMF... Des étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature de la Maison Familiale et Rurale de Coqueréaumont ont investi les lieux pour un chantier de nettoyage et de restauration de mare.

Organisés et encadrés par Caux Seine agglo, ces travaux ont pour but de protéger et préserver le patrimoine naturel de notre parc.

Ce chantier poursuit les travaux initiés l'an dernier par une classe de la même école mais également par un groupe de bénévoles qui avait nettoyé une autre partie de cette mare. Ils avaient coupé des branches de saules et d'aulnes et, avec, ils avaient fabriqué une haie. Installée le long de la mare, elle est devenue un refuge pour les insectes et les petits mammifères pour l'hiver.

Cette année encore, les étudiants ont revêtu leurs combinaisons imperméables et repris leur cisaille pour tailler des branches, arracher des souches et désencombrer la mare des branchages.

La suite des travaux prévoit un curage du fond de la mare pour retirer l'excédent de vase qui s'est accumulé au fil des années. La vase sera réétalée à proximité et, une fois qu'elle sera tassée, la végétation pourra y repousser.

La fin des travaux prévoit également un reprofilage des berges afin d'adoucir le niveau des pentes pour qu'elles atteignent une pente douce de moins de 30% et qu'elles favorisent la diversité des plantes et l'accessibilité de certaines espèces.

Les mares du parc présentent des enjeux environnementaux importants puisqu'elles abritent une faune et une flore riches et menacées.

Les entretenir régulièrement permet aussi de réduire les risques d'inondations dans la Ville. En effet, lors de fortes pluies, quand le niveau d'eau monte, les mares ont pour mission de stocker l'eau et d'éviter qu'elle ne s'écoule ailleurs, dans les quartiers aux alentours ou en centre-ville.

Au final, le parc est plus propre et plus agréable pour les promeneurs. Il convient maintenant à chacun de respecter des règles de savoir-vivre pour qu'il le reste.

Projet co-financé par Caux Seine agglo, la Région Normandie et l'Union Européenne.



# VIVE L'EAU DE PLUIE L

Dans une démarche écologique, le Département de la Seine-Maritime propose une aide financière pour acheter des systèmes de récupérateurs d'eau de pluie.

Cette initiative vise à économiser l'eau potable en utilisant l'eau de pluie pour des usages extérieurs : arrosage des plantes, nettoyage des mobiliers extérieurs ou nettoyage haute-pression sur un mur ou une terrasse.

Il existe deux types d'aides, une pour les récupérateurs et les équipements annexes et une pour les cuves de récupération et les accessoires.

Vous êtes propriétaires habitants de Seine-Maritime et vous souhaitez vous équiper, renseignez-vous sur l'aide Récup'eau76!

La météo pluvieuse ne vous aura jamais autant fait plaisir!

Conditions et modalités sur le site de Caux Seine agglo

# DÉCHÈTERIE

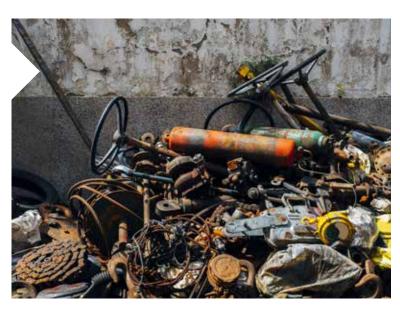
# Oue faire de l'amiante lié?

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la déchèterie de Lillebonne n'accepte plus les déchets d'amiante lié des particuliers. Les bennes destinées à recevoir l'amiante lié ont été enlevées et les dépôts sont désormais interdits.

Caux Seine Agglo a retenu l'entreprise Unifer Environnement pour le traitement et l'élimination de ce type de déchet.

# La procédure à respecter :

- > Se rendre, sans ses déchets, à la déchèterie pour se faire remettre un formulaire de traçabilité par un agent. Le remplir, accompagné d'un justificatif de domicile. En retour, les agents de la déchèterie remettront gratuitement un contenant adapté (trois tailles disponibles). Le formulaire est également disponible sur le site de Caux Seine agglo.
- > Remplir ses déchets à domicile
- > Se rendre à Unifer Environnement pour y déposer le contenant rempli, accompagné bordereaux de suivi des déchets. Le déchargement du véhicule vers la benne de stockage sera réalisé mécaniquement par l'entreprise.
- **Unifer Environnement, 195 rue des** Varouillères, Port-Jérôme-sur-Seine 8h 12h - 13h 17h (sans rendez-vous)
- Service Rudologie de Caux Seine agglo au 02 32 84 53 62





# COMPOSTEZ!

Si vous avez envie de vous mettre au vert et de vous lancer dans le compost, n'oubliez pas que Caux Seine agglo met à votre disposition gratuitement un composteur.

Il suffit d'en faire la demande auprès du service Rudologie au 02 32 84 53 62



# du nouveau au cimetière

# **Columbarium**

Un nouveau columbarium vient d'être installé dans la 11e division, dans la partie basse du cimetière, à côté de celui qui est déjà présent. En marbre gris, il compte 36 cases.

Chaque case peut contenir une urne. Les plaques de recouvrement fermant chaque niche font partie intégrante du columbarium mais elles sont personnalisables à la charge de la famille. Chaque plaque devra être gravée, en lettres d'or, avec les noms et prénoms du défunt, ses dates de naissance et de décès ainsi qu'un signe ou sigle à caractère religieux ou philosophique. Il est aussi autorisé de déposer un vase et une photographie à proximité de la plaque. Néanmoins, et compte tenu de la configuration du columbarium, il va de soi que les vases et les cadres doivent être de taille réduite.

# **Cavurnes**

Le cimetière compte 7 cavurnes supplémentaires. Ils ont été installés dans la 9<sup>e</sup> division, dans la partie basse du cimetière.

Un cavurne est un petit caveau creusé dans le sol qui peut accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires. Ces sépultures de 60 cm x 60 cm sont recouvertes d'une dalle. Chaque dalle peut accueillir une plaque ainsi qu'un petit monument. Rien ne doit être déposé hors de cette plaque.



Les cavurnes comme les colombariums sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, par une rampe spécialement aménagée.





# Le choix du vert

La Municipalité a décidé de transformer le cimetière et de le végétaliser. Ce sont maintenant des étendus d'herbes qui accueillent les visiteurs en recueillement dans la partie basse du cimetière.

Afin de faciliter l'entretien de ces zones végétalisées, le service Espaces Verts vous rappelle que tous les monuments, cadres et vases doivent être placés sur les pierres tombales ou sur les plaques des cavurnes.

De la même manière et pour limiter le temps de tapis de sédums. Ces végétaux ont l'avantage d'éviter la pousse de mauvaises herbes et de stocker l'eau dans leur branche, ce qui n'oblige pas un arrosage régulier. Nous vous rappelons, donc, qu'il est interdit de planter quoi que ce soit autour des cavurnes, de désherber vous-même et de poser un objet à même le sol. Les jardinières, vases ou pots de fleurs posés sur les tapis de sedums ont un effet néfaste puisqu'ils étouffent les végétaux.

# POINT

# travaux

# De nouvelles fascines

Les trottoirs de l'avenue Bettencourt, dans le quartier du Becquet, ont connu un changement : de nouvelles fascines ont été installées. Utilisées pour maintenir le talus et la végétation, les anciennes étaient faites de rondins de bois mais le temps et les intempéries les avaient abimées. Les nouvelles, elles, sont fabriquées dans un bois plus résistant.



# Le stade Bigot prend forme

Les gradins et les premiers murs ont été montés, le terrain de football a été ratissé, la piste d'athlétisme commence à être redessinée : c'est un chantier qui avance bien.

Prochaines étapes : la construction de la partie gymnase, la pose des charpentes et de la toiture et la pelouse qui va bientôt être semée. Rendez-vous sur Facebook et dans le prochain numéro pour suivre l'évolution des travaux.





# de louer

Annoncé en avril dernier, le *Permis de* louer est entré officiellement en vigueur le 10 octobre. Pour rappel, ce dispositif, en partenariat avec Caux Seine agglo, permet de renforcer la politique de lutte contre l'habitat indigne et insalubre en instaurant une réglementation avant la mise en location d'un logement. Concrètement, cela signifie que pour pouvoir louer son logement, un propriétaire-bailleur doit effectuer une demande d'autorisation avant la mise en location, le « permis de louer », auprès de la direction du développement urbain de la Ville.

Tous les propriétaires-bailleurs situés ont reçu un courrier explicatif et des demandes ont déjà été déposées en Mairie et sont en cours d'instruction. Afin de déterminer si un logement remplit les conditions de décence prévues dans le règlement sanitaire départemental, un agent est missionné par la Ville pour se rendre sur place et pour remplir une grille d'évaluation. En cas de non-décence, un arrêté de refus de louer est notifié au propriétaire-bailleur qui devra effectuer les travaux de mise en conformité pour obtenir, de la Ville, un avis favorable à la mise en location.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous référer au guide pratique du Permis de Louer disponible en Mairie ou sur notre site internet.



Afin d'accompagner au mieux les Séniors, plusieurs organismes de services à la personne sont présents dans notre Ville. Voici un récapitulatif des lieux où aller pour trouver de l'aide, quels que soient les besoins et les situations.

# Shiva, ménage et repassage à domicile

Spécialiste du ménage et du repassage, cette société s'adresse aux personnes de tous les âges. Ce peut-être un contrat en service continu, à partir de 2 h par semaine, ou des missions ponctuelles comme une aide momentanée à la suite d'une hospitalisation par exemple.

Les prestations sont personnalisables selon les besoins et les conseillers sont à disposition pour fournir des informations et proposer des devis adaptés aux demandes spécifiques.

3 place du Général de Gaulle 02 35 38 54 40

# L'Aide à Domicile et Emplois Familiaux

C'est une association d'aide à domicile pour les personnes âgées et les porteurs de handicap. Active depuis plus de 20 ans à Lillebonne et ses alentours, elle apporte de l'aide aux personnes dépendantes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne : aide-ménagère, auxiliaire de vie, aide à domicile, préparation et prise des repas, aide à la mobilité, veille de nuit, prise de médicaments...

En plus des services ménagers et d'aide à domicile, l'ADEF propose aussi un accompagnement hors des murs des logement grâce à sa Maison du Répit. Tous les après-midis, de 14h à 17h, une animatrice accueille les séniors mais également les porteurs de handicap pour un moment convivial. Cela permet aux personnes âgées en situation d'isolement à domicile de sortir de chez elles, de participer à des activités, de créer du lien social mais également, de soulager les familles et les aidants le temps d'une après-midi.

10 bis rue Henri Messager 02 35 39 48 07

Maison du Répit Parc d'activités du Manoir 06 67 78 28 18

# Sénior Compagnie

Dans cette société, les intervenants travaillent en binôme, ce qui permet aux personnes âgées d'être en confiance avec toujours les mêmes personnes. En plus des services classiques d'aide-ménagère et d'assistance de vie, cette entreprise propose également la téléassistance qui permet aux séniors de rester chez eux en toute sécurité. Ce système, que ce soit un bouton d'alerte, un médaillon connecté, une montre d'appel ou un bracelet détecteur de chute, est relié à une plateforme de téléassistance ouverte 24h sur 24 qui peut, selon la situation, contacter les proches ou les secours pour venir en aide aux personnes dépendantes.

22 rue Gambetta 02 32 75 80 29

# Junior Sénior

Cette entreprise de services et d'aide à domicile propose des prestations pour la famille, que ce soit pour les plus jeunes ou pour les séniors.

Chaque prestation est personnalisée selon l'âge et les besoins de la personne dépendante. Concernant les séniors, les aides couvrent un large panel allant du maintien à domicile à l'aide-ménagère en passant par des petits travaux de bricolage, de jardinage ou de l'aide administrative.



16 place Carnot • 02 32 65 19 44

# Bon à savoir

Le CCAS - Pôle des Solidarités propose également un service de téléassistance. Après une prise de contact et de rendez-vous, un agent du CCAS - Pôle des Solidarités se rend sur place, chez la personne afin d'évaluer ses besoins, puis l'aide à remplir le dossier et les demandes d'aides financières.



Hôtel de Ville • Rue Thiers 02 32 84 50 73

# **QUID DES AIDES** FINANCIÈRES?

vices d'aide à la personne pour les personnes âgées. l'Allocation ou pour payer un établissement médico-social. Certaines mutuelles lement des aides, il suffit de se renseigner auprès de ces organismes.

Les agents du CCAS - Pôle des Sosuivre pour l'élaboration des dos-



# SANTÉ Une mutuelle pour tous

Pour faire face aux baisses de remboursement de la sécurité sociale et à l'augmentation des tarifs des mutuelles privées, la Municipalité propose à ses habitants une mutuelle communale par le biais du dispositif « Ma commune, Ma santé ».

C'est l'association ACTIOM qui a créé ce dispositif clé en main à destination des communes afin qu'elles puissent offrir à leurs administrés une complémentaire santé collective et mutualisée à moindre coût.

Les contrats ont l'avantage d'être personnalisables afin de s'adapter aux besoins de chacun et sont ouverts à tous les habitants de la commune, sans conditions de ressources ni restriction d'âge.

Si vous avez besoin de renseignements, d'aide pour comparer les mutuelles ou que vous souhaitez adhérer à ce dispositif, un conseiller vous reçoit le deuxième mardi de chaque mois, sur rendez-vous, à l'Hôtel de ville.



 François Collas, référent local 06 83 06 41 77 associationactiom.org



# VIVE LES FÊTES D'AUTOMNE

Les 28 septembre et 12 octobre, près de 500 séniors lillebonnais se sont retrouvés autour de deux repas dansants organisés et offerts par la Municipalité et le CCAS -Pôle des Solidarités. C'est un rendez-vous très prisé par nos séniors qui passent toujours une merveilleuse après-midi.



# LA SEMAINE BLEUE

C'est par une exposition photos qu'a été inaugurée cette semaine bleue. Les séniors ont eu la chance de voir exposés des souvenirs photographiques de toutes les sorties et activités effectuées pendant l'année. Chaque jour de la semaine, les animatrices du CCAS - Pôle des Solidarités avaient organisé des sorties et des animations : visite du Théâtre romain, jeu de piste à l'Abbaye du Valasse et une après-midi Retour sur les bancs de l'école pendant laquelle les séniors ont répondu à un test et ont "repassé" leur certificat d'études. La semaine s'est clotûrée par une journée d'Olympiades intergénérationnelles. Enfants et Séniors se sont affrontés sur des épreuves d'adresse, de motricité et de culture générale et tous ont passé un moment fort agréable.



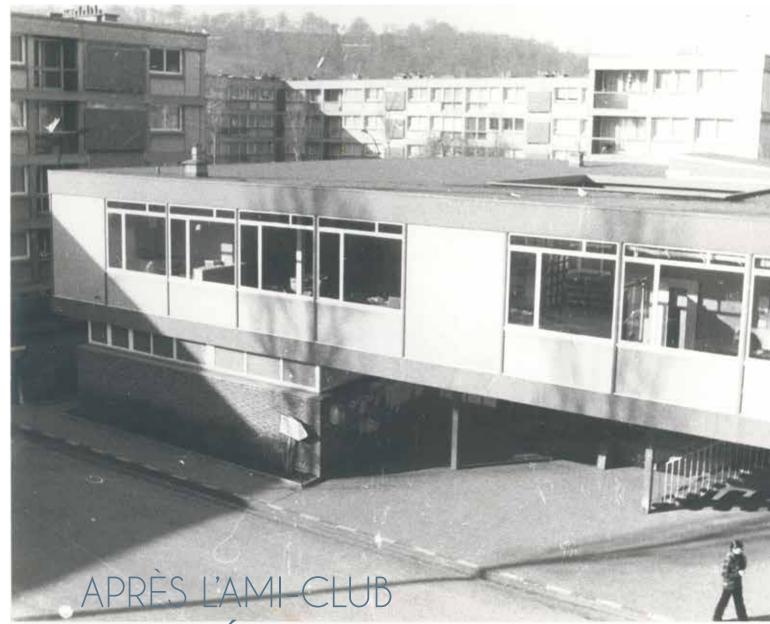
La Semaine bleue est une campagne nationale visant à valoriser la place des ainés. Elle insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et incite à la solidarité auprès des plus fragiles.











# LES DEBUTS DE LA MJC

Jean-Philippe Pupin Président d'honneur du Groupement Philatélique et Cartophile Caux-Vallée de Seine

Dans le précédent numéro, nous vous avons raconté la création de l'Ami-Club par un groupe de jeunes lillebonnais qui cherchaient un lieu pour se réunir et se retrouver. Retour en 1963, quelques mois après l'inauguration officielle de ce club d'amis soutenus par la Municipalité de l'époque!



Nous sommes le 28 Novembre 1963 et une Assemblée Générale est réunie pour prendre des décisions sur l'avenir de l'Ami-Club : il va devenir la Maison des Jeunes et de la Culture. Les membres du nouveau Conseil d'Administration sont désignés et le siège social est déclaré au 18 rue Kinkerville. On décide également que la nouvelle MJC prendra ses quartiers dans un bâtiment, alors encore en construction, dans le futur guartier du Clairval.

Jacques Semel est nommé Directeur au début de l'année 1964 et les activités continuent avec, par exemple, un bal costumé organisé à la salle municipale rue Thiers et un grand bal avec l'orchestre dieppois d'Attilio Maghenzani.

Lors d'un conseil de maison, présidé par Nelly Lemaire, et avec l'appui du directeur Jacques Semel, l'idée d'organiser un voyage en Allemagne vers notre ville jumelle, Immenstadt-im-Allgaü, est émise.

Avant de valider ce projet un peu fou, il faut trouver le financement. Le directeur Jacques Semel commence de longues négociations avec la Ville et l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Pendant ce temps, les jeunes adhérents planchent sur un itinéraire et un carnet de voyage pour noter les sites et les visites à ne pas rater.



Pendant l'été 1964, un petit car de la maison Périer emmène une vingtaine de jeunes et accompagnateurs vers Immenstadt, où ils sont accueillis par le second Bourgmestre de la ville, Monsieur Lutz Kessler. Il les reçoit dans un pavillon de chasse « Schiessstätte » sur les hauteurs d'Immenstadt. Avec ses grands dortoirs, son salon, sa salle à manger et sa cuisine, le bâtiment est mis à la disposition des jeunes Français qui s'y installent. Tout est réuni pour passer un bon séjour.

La MJC est l'une des premières associations à organiser ce type de voyage vers notre ville jumelle et les jeunes deviennent alors les ambassadeurs de Lillebonne chez nos amis allemands. Les voyages ont perduré en 65, 66 et 67 et pour renforcer l'amitié franco-allemande, Monsieur Heize, répétiteur au Lycée de Lillebonne donne des cours de langue allemande.

Fin mars 1965, la MJC déménage et rejoint le Clairval. Les locaux sont situés au premier étage du bâtiment actuel. On y pratique des jeux de carte, des jeux de société, du ping-pong, du baby-foot et il y a même un coin télévision et un foyer avec bar, sans alcool, bien évidemment.

Il y a également un laboratoire photos. Jean-Claude Thorel, un jeune adhérent issu de l'Ami-Club, en profite donc pour initier les adhérents au traitement de la photographie... en noir et blanc, bien sûr!

Les adultes commencent peu à peu à grossir les effectifs de la MJC. C'est aussi la période où lacques Sénécal et ses amis de l'Ami-Club organisent des soirées thématiques qui reprennent des jeux télévisés du moment, à savoir *L'Homme* du XXe siècle et La Tête et les jambes.

On profite également de soirées Ciné-club grâce à l'appareil Debrie M16 de la Ville qui permet la projection de films comme La Strada avec Giulietta Masina et Anthony Quinn ou les Sorcières de Salem de Jean-Paul Sartre avec Simone Signoret et Yves Montand... des classiques du cinéma! A la fin des films, les jeunes et les moins jeunes se retrouvent et organisent des débats sur les sujets traités.

Pendant quelques temps, la salle de jeux est transformée en atelier de fabrication de Kayak, mais l'odeur de la colle phénolique devient une nuisance olfactive trop importante qui oblige au déménagement dans un autre bâtiment.



Les années suivantes sont tout aussi prolifiques mais mes souvenirs s'arrêtent là puisque j'ai quitté la MJC, à mon grand regret, au profit d'études supérieures à Paris...

# Les naissances

# **AOÛT**

20 Tahys Lagy

Gbel Voisin 21

31 Lya Martias

# SEPTEMBRE

Ymaé Plessis

Thao Firmy 18

26 Liya Fouré





# Les mariages

# **AOÛT**

Melanie Fronton 24 et Stéphane Leroux

Emilie Gaspart 31 et Mickaël Qcar

# **SEPTEMBRE**

Salomée Leveque et David Estrade

28 Djédjé Bouable et Gilles Coufourier

# Les Décès

# **AOÛT**

Christiane PATENÔTRE, veuve LESUEUR, 97 ans

# **OCTOBRE**

Henriette LEMAISTRE, veuve GOSSE, 92 ans

Régis GAUDOUIN, 62 ans

Lydie DAIRIN, épouse ARGENTIN, 67 ans

# LETTRE DES ÉLUS de l'opposition

# Maison médicale : que de temps de perdu !...

La pose de la première pierre de la maison médicale a enfin été réalisée en ce début de mois de septembre ; nous pourrions nous réjouir de cette nouvelle, mais c'est avec un goût amer que nous prenons acte de ce premier coup de truelle pour cette future maison médicale tant attendue...

Pourquoi un goût amer ? Parce que le temps est compté et que les décisions politiques des élus de la majorité ont retardé de plusieurs années la mise en œuvre de ce projet, et cela malgré l'implication des professionnels de santé et le professionnalisme des techniciens de l'Agglomération.

Petit retour en arrière : en 2017, une poignée de médecins généralistes avec l'aide de professionnels de santé se lancent dans l'aventure pour créer une maison médicale sur le territoire : un PSLA (Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire) est lancé dans le but de pouvoir offrir à de jeunes médecins généralistes une structure pouvant répondre à leurs attentes, tout comme les infirmiers, kinésithérapeutes, etc...

Début 2020, les études du terrain retenu par l'ancienne majorité sont terminées et les travaux auraient pu être lancés dans la foulée ; mais c'était sans compter sur une décision politique

qui allait remettre profondément en cause le planning initial, retardant de plusieurs années la construction d'une maison médicale, et cela alors même que certains médecins en place ont, dans l'intervalle, arrêté d'exercer.

Parmi les dix-neuf professionnels de santé qui se sont engagés à s'installer dans la future maison médicale, seulement un seul médecin généraliste s'est porté volontaire, qui de surcroit, exerce déjà à Lillebonne...

Ce qui fait la force d'une maison médicale, au-delà du rapprochement des professionnels de santé, c'est la possibilité offerte à de nouveaux médecins généralistes de pouvoir s'appuyer sur des médecins ayant de l'expérience : mais où allons-nous trouver ces médecins expérimentés quand la plupart sont désormais en âge de partir à la retraite?

Patrick Cibois, Sylvie De Milliano, Arlette Lecacheur, Patrick Walczak, Jean-Yves Gognet, Amel Takarli, **Anne-Lise Couture** 

# LETTRE DES ÉLUS de la majorité

# Les collectivités locales sacrifiées sur l'autel de l'austérité budgétaire

La présentation du projet de loi de finances (PLF) 2025, actuellement en débat au Parlement, laisse présager de moments difficiles pour l'ensemble des collectivités locales, que ce soient les communes, les départements ou les régions. Dans un contexte de dérapage des finances publiques, à savoir un déficit public de 6.1 % en 2024 contre 4.4 % attendu — ce qui représente une dérive de près de 50 milliards d'euros et un endettement de plus de 3200 milliards d'euros! — le nouveau gouvernement prescrit une potion amère de 60 milliards d'euros d'efforts dans l'objectif de ramener le déficit à 5 % du PIB en 2025. S'il est légitime de se demander comment expliquer cet écart, nous ne pouvons qu'attendre et laisser la commission d'enquête parlementaire faire la lumière sur les écarts des prévisions fiscales et budgétaires constatées en 2023 et 2024...

Incontestablement, ce plan d'économie réparti en une baisse des dépenses de 40 milliards d'euros et des recettes supplémentaires d'un montant de 20 milliards, traduit l'incurie des derniers gouvernements qui ont laissé filer la dette publique qui atteint aujourd'hui des sommets.

Pour atteindre l'objectif fixé, cette réduction des dépenses sera portée par l'Etat à hauteur de 20 Mds d'euros, par la Sécurité Sociale pour 15 Mds d'euros et par les collectivités pour 5 Mds d'euros. Cela signifie donc, comble de l'ironie, que pour tenter d'enrayer ce dérapage le gouvernement Barnier sollicite les collectivités territoriales, alors que ces dernières, contrairement à l'Etat, sont soumises à une règle d'or : l'obligation de voter un budget de fonctionnement en équilibre, voire en excédent. En somme, c'est une nouvelle fois un effort important qui est demandé aux collectivités, auguel il est nécessaire, en sus des

5 Mds, d'ajouter la réduction du dispositif Fonds vert permettant d'accélérer la transition écologique dans les territoires (il passera de 2.5 Mds d'€ à 1 Md d'€), une augmentation de plus d'1 milliard d'euros au titre des cotisations employeurs et autres mesures... Au bas mot, l'ensemble de ces efforts cumulés représentent une enveloppe de 8.5 Mds à 9 Mds d'euros pour l'ensemble des collectivités, dont 50 % pour le bloc communal et intercommunal. Jamais l'Etat ne leur avait autant prélevé sur une année!

Dans un contexte où la demande de service public de proximité va croissant, les près de 9 Mds d'euros d'efforts demandés aux collectivités auront sans aucun doute un impact direct sur ces services. Et cette coupe drastique aura inévitablement des répercussions directes sur les services publics du quotidien : écoles, crèches, EHPAD, culture, aides aux associations... Sur notre territoire, au vu du contexte local et de la fermeture de la filière chimie d'EXXON, c'est indiscutablement la double peine pour notre ville et notre agglo. Sans compter que toutes ces mesures auront deux effets majeurs : soit de diminuer l'investissement public local porté à 70 % par les collectivités, soit d'augmenter l'endettement local ce qui ce qui serait un comble quand l'objectif de cette politique est de réduire l'endettement public.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le sort des collectivités passe sous les fourches caudines des parlementaires et du gouvernement. Nous espérons que les débats permettront de revenir sur des mesures injustes pour les collectivités locales et leur population.

# Lillebonne autrement

# Movembre

#### Mercredi 6

SPORT - CONCOURS DE PÊCHE À L'AMÉRICAINE

Parc des Aulnes AAPPMA

#### ESSAI DE SIRÈNES

d'alerte à la population (PPI) 12h

#### Lundi 1

## ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918

9h30 messe à l'église Notre Dame 10h15 rassemblement du cortège place Carnot

#### SPORT - TOURNOI DE FUTSAL U 1 1

9h à 18h - Gymnase Ostermeyer USL football

#### Mardi 12

THÉÂTRE - LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE!

02 35 38 51 88 – juliobona@lillebonne.fr

#### Mercredi 13

#### **LECTURE - LES RACONTINES**

10h30 - Médiathèque - Jusqu'à 3 ans Sur inscription au 02 35 38 29 38 – mediathequelillebonne@cauxseine.fr

#### Vendredi 15

**COLLECTE DE SANG** 

11h à 13h et 14h à 18h Salle Thiers

#### Samedi 16

### SALON DE LA CÉRAMIQUE

Jusqu'au dimanche 17 Salle des Aulnes Voir p. 10

# CONFÉRENCE - LA DOMUS SAINT-DENIS

et les dernières avancées archéologiques lillebonnaises - 15h - Salle Thiers Gratuit sur réservation au 02 35 95 90 13 ou musees@cauxseine.fr

### **ESCAPE GAME**

14h - Centre aquatique la Presqu'île Tarif : 4,35 € plein / 2,70 € réduit (adultes et enfants)

#### Dimanche 17

#### **ESCAPE GAME**

9h - Centre aquatique la Presqu'île Tarif : 4,35 € plein / 2,70 € réduit (adultes et enfants)

#### Mardi 19

### **CONCERT - CYRIL MOKAIESH**

Chante Moustaki 20h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 – juliobona@lillebonne.fr

#### Mercredi 20

YOGA/LECTURE - HISTOIRES POUR LES PETITS YOGIS

(4 à 7 ans)

15h - Médiathèque Sur inscription au 02 35 38 29 38 – mediathequelillebonne@cauxseine.fr

#### leudi 21

#### NOËL EN PISCINE

pour les familles Centre aquatique la Presqu'île Tarifs habituels

#### Samedi 23

# FESTIVAL DU JEU DE SOCIÉTÉ

Jusqu'au dimanche 24 Salle des Aulnes Voir p. 8

#### **SPORT - TRIPLETTES LOISIRS**

Boulodrome USL boules

#### Dimanche 24

SPORT - VETATHLON

8h à 15h

Bois de La Cayenne

OVT

# VISITES GUIDÉES INDIVIDUELLES

15h - Musée Juliobona Réservation au 02 35 95 90 13 ou à musees@cauxseine.fr

#### Mardi 26

# THÉÂTRE CONTEMPORAIN MORT D'UNE MONTAGNE

Le chant des pistes 20h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 – juliobona@lillebonne.fr

#### Jeudi 28

#### SPORT - TRIPLETTES VÉTÉRANS

Boulodrome USL boules

#### Vendredi 29

#### **RANDOSOUPE**

17h30 - Salle Thiers Au profit du Téléthon

#### Samedi 30

#### TÉLÉTHON

10h à 17h30 - Centre ville Voir p. 10

#### FÊTE DE LA SAINTE BARBE

des sapeurs pompiers 17h30 - Centre de secours

### SPECTACLE ENFANTS - LES YEUX DE TAQQI

Cie Paname Pilotis - Marionnettes 10h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 – juliobona@lillebonne.fr



#### Dimanche 1er

#### CALENDRIER DE L'AVENT

Tous les matins jusqu'au 31 décembre

**Facebook : Mairie de Lillebonne** Voir p. 14

#### Mardi 3

#### DANSE - AFFRANCHIES

Cie Bahia - Hip hop 20h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 – juliobona@lillebonne.fr

#### Mercredi 4

## ESSAI DE SIRÈNES

d'alerte à la population (PPI) 12h

# ATELIER - LES PETITS BRICOLEURS

15h - Médiathèque Sur inscription au 02 35 38 29 38 – mediathequelillebonne@cauxseine.fr

# NOËL CCAS - CASTING FÉÉRIQUE

14h - Hôtel de Ville Voir p. 15

#### Jeudi 5

JOURNÉE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

17h - Esplanade François Mitterrand

# CONSEIL MUNICIPAL

18h - Hôtel de Ville

# Samedi 7

# SPORT - INTERCLUB BADMINTON N3

13h à 21h - Gymnase PMF USL Badminton

# SPORT - TRIPLETTES LOISIRS

Boulodrome

#### Mercredi 11

# **LECTURE - LES RACONTINES**

10h30 - Médiathèque - Jusqu'à 3 ans Sur inscription au 02 35 38 29 38 mediathequelillebonne@cauxseine.fr

# OUVERTURE DU NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

www.lillebonne.fr Voir p. 16

#### Jeudi 12

# THÉÂTRE - LA PART DU LION

Cie Hors d'œuvres 20h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 – juliobona@lillebonne.fr

#### Vendredi 13

#### MARCHÉ DE NOËL

Jusqu'au dimanche 15 Place Carnot La Cité Commerciale Voir p. 12

# COLLECTE DE SANG

11h à 13h et 14h à 18h Salle Thiers

#### Dimanche 15

## ATELIER BIEN-ÊTRE

pour les 6/12 ans 10h30 - Centre aquatique la Presqu'île Par La Maison d'Adèle Tarif : 2.70 € - Réservation auprès de la Maison d'Adèle (Facebook et 07 69 33 43 70)



## Lundi 16

# MAGASIN POUR RIEN

Spécial décos de Noël Jusqu'au 17 décembre Hôtel de Ville

## Mardi 17

## ANIMATIONS DE NOËL SPECTACLE

Jusqu'au 31 décembre Inauguration à 17h30 Place Carnot Voir p. 12

## Mercredi 18

# NOËL DU CCAS - PÔLE DES SOLIDARITÉS ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

14h - Salle des Aulnes Sur invitation

# Jeudi 19

NOËL DE LA PETITE ENFANCE Sur invitation Voir p. 15

#### Vendredi 20

# NOËL DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Sur invitation Voir p. 15

#### CONCERT - SANDRA NKAKÉ

Soul/jazz 20h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 juliobona@lillebonne.fr

### SOIRÉE JEU

« le meilleur de 2024 » 20h - Ludothèque

## Samedi 21

## VENTE DE NOËL

Rue piétonne EAFA et Le clan des félins

# NOËL EN PISCINE

Piscine La Presqu'île

# Dimanche 22

SPORT - CHALLENGE
DES ÉCOLES DE CYCLISME
ET CYCLO CROSS
DE LA JULIOBONA
10h à 18h
Bois de La Cayenne
USL VCL

# Vendredi 27

# SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE ASTRO DIVA

Compagnie Élixir 18h - en centre-ville Voir p. 14

# À prévoir début janvier

#### Vendredi 3

SPECTACLE DE MAGIE Stan Vitko 14h - salle des Aulnes Sur réservation Voir p. 14

#### Lundi 6

EXPOSITION DE LILOU Par Lilou Peintre Jusqu'au 28 février Médiathèque

# Vendredi 10

THÉÂTRE - PUNK.E.S 20h30 - Centre culturel Juliobona 02 35 38 51 88 juliobona@lillebonne.fr

#### Samedi 1

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 11h - Salle des Aulnes

#### Dimanche 12

BOURSE DES COLLECTIONNEURS 9h à 17h30 - Salle des Aulnes

#### Mercredi 15

# LECTURE - LES RACONTINES (Jusqu'à 3 ans) 10h30 - Médiathèque Sur inscription au 02 35 38 29 38 mediathequelillebonne@cauxseine.fr



Bourse des collectionneurs 2023







